



Vu pour être annexé
à la délibération N° *1*
du: *10/03/2021*
Le Président du C.C.A.S



CCAS De PECQUENCOURT

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE
2021**
**dans le cadre du
débat d'orientation budgétaire**

Conseil d'Administration du 10 mars 2021

L'établissement

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif de constitution obligatoire dans les Communes de plus de 1500 habitants. C'est une personne de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur le territoire communal. Il dispose d'une personnalité juridique propre, et possède son propre budget.

Les activités du CCAS de la Commune de Pecquencourt sont regroupées au sein d'un budget unique.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel. Il permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer les élus sur sa situation financière. Il s'appuie sur un rapport qui doit préciser les orientations budgétaires pour l'année à venir.

Il devra être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre aux administrateurs du CCAS de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion de les informer sur l'évolution financière de l'entité en tenant compte des projets et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

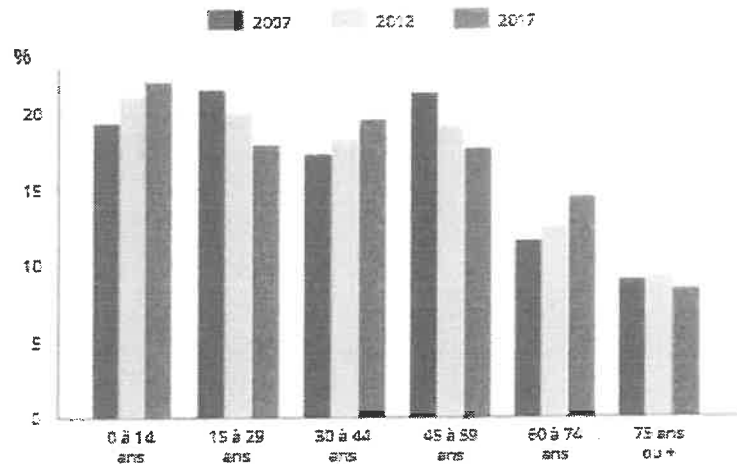
Les données socio-économiques de Pecquencourt

Source INSEE (rapport du 16/2/2021)

Population Municipale de la Commune : 6 050 habitants (population légale au 1/1/2021)

- ✓ 1324 personnes sont âgées de moins de 14 ans (22%), tendance à la hausse
- ✓ 1376 personnes sont âgées de plus de 60 ans (22,7%), tendance à la baisse

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Nombre de ménages : 2441 (foyers fiscaux 2018)

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2018

	2018
Nombre de ménages fiscaux	2 441
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	6 052
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	17 090
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	25

Champ : ménages fiscaux - hors collectivités et sans ébris.

Source : Insee-DGPF-Chiffres Clés Commune - Indicateur localisé social et fiscal (IndLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Les indicateurs indiquent que les ménages pecquencourtois sont plus « pauvres » que la moyenne des ménages de la CCCO et que la moyenne des ménages du Nord.

Médiane de revenu disponible par unité de consommation (en euros)

Pecquencourt : 17 090 CCCO : 18730 Nord : 20 040

Part des ménages imposés (en%)

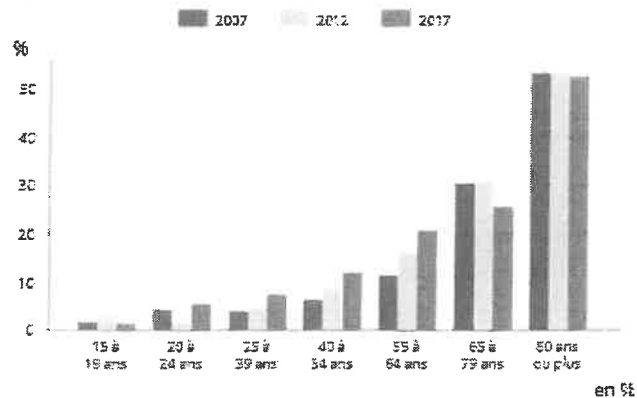
Pecquencourt : 40,2% CCCO : 57.9 % Nord : 54.7 %

Taux de Pauvreté (en %)

Pecquencourt : 27% CCCO : 20.1 % Nord : 19.1 %

Composition des ménages :

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



(sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020).

FAM T3 - Composition des familles

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	1 638	100,0	1 629	100,0	1 694	100,0
Couples avec enfant(s)	811	49,5	768	48,4	775	45,7
Familles monoparentales	246	15,0	233	14,4	343	20,2
Hommes seuls avec enfant(s)	20	1,2	69	4,2	55	2,1
Femmes seules avec enfant(s)	226	13,8	214	13,2	308	18,2
Couples sans enfant	581	35,5	558	34,2	576	34,0

(sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020).

Parc de logements :

Nombre de logements occupés : 2 439

- ✓ 982 propriétaires
- ✓ 1035 locataires du parc HLM

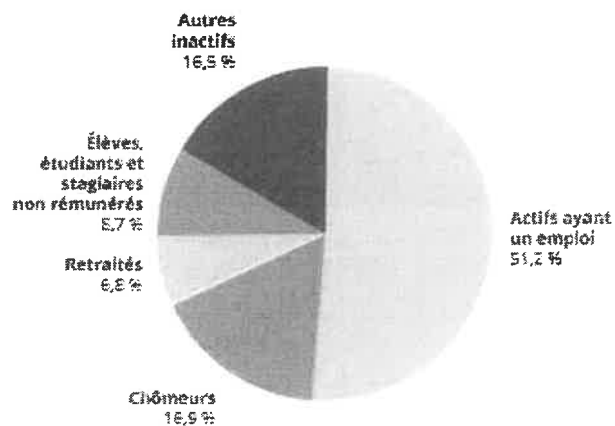
LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2007		2012		2017		Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Ensemble	2 226	100,0	2 351	100,0	2 439	100,0	5 996	15,1
Propriétaire	930	41,8	963	41,3	982	40,2	2 452	21,8
Locataire	1 079	48,5	1 103	46,7	1 387	56,9	3 390	10,0
dont d'un logement HLM sous toit	247	22,4	270	24,5	1 035	74,4	2 574	10,4
Logé gratuitement	217	9,7	282	12,0	71	2,9	145	21,1

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Emploi / Insertion / Situation Professionnelle

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

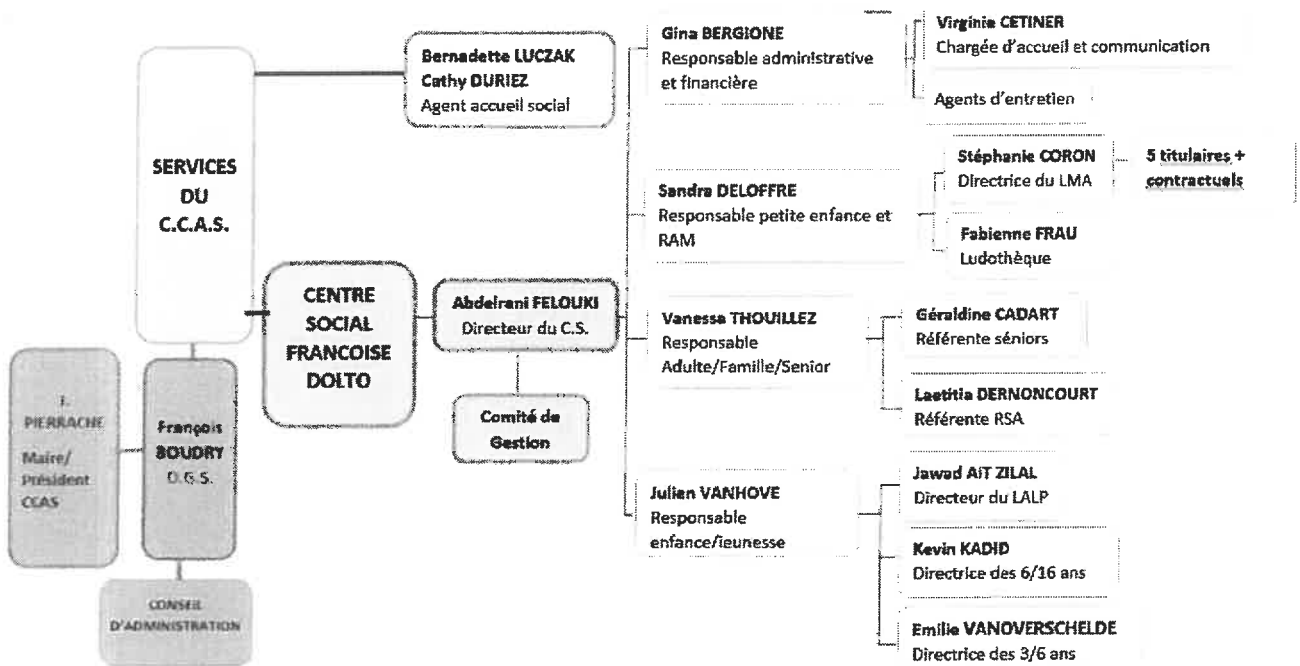
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2017

Pecquencourt : 24,8 %

CCCO : 19,2 %

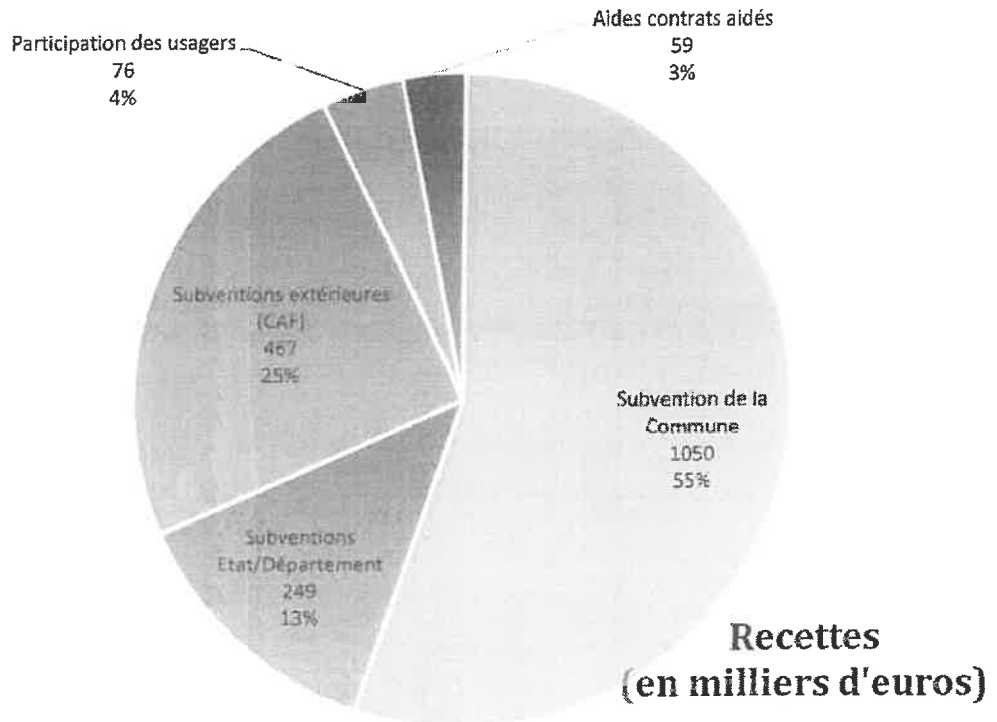
Nord : 17,6 %

Organisation des services du CCAS



Répartition par direction et par statut					
Nombre de postes (Equivalents Temps Plein)	CCAS	Centre Social	Lieu Multi Accueil	Maison de la Petite Enfance	Total
Titulaires	2 (2 ETP)	7 (6.57 ETP)	6 (5.57 ETP)	2 (2 ETP)	17 (16.14 ETP)
Non titulaires sur poste permanent	0	1 (1 ETP)	0	0	1 (1 ETP)
Accroissement temporaire ou saisonnier	0	3 (3 ETP)	0	0	3 (3 ETP)
Remplacement	0	0	2 (1.71 ETP)	0	2 (1.71 ETP)
Emplois aidés (PEC)	0	14 (7.98 ETP)	1 (0.57 ETP)	1 (0.57 ETP)	16 (9.12 ETP)
Total	2 (2 ETP)	25 (18.55 ETP)	9 (7.85 ETP)	3 (2.57 ETP)	39 (30.97 ETP)

Les ressources du CCAS



Evolution des recettes :

- ✓ Baisse des significatives des participations des usagers

La crise sanitaire ayant impacté le fonctionnement des services en 2020 (confinement, reprise avec des capacités d'accueil réduites). Les participations demandées aux usagers sont logiquement en baisse sur l'ensemble des secteurs (ALSH, Garderies, LMA, Secteur Adultes).

Ces recettes s'élevaient à 135 112 € en 2019 et ne sont que de 76 159 € en 2020.

- ✓ Subventions extérieures de l'Etat, du département et de la CAF en hausse

Malgré les baisses de fréquentation des services, nos financeurs ont eu des politiques de financement volontaristes durant la crise sanitaire.

Le Centre Social a notamment bénéficié de plus 80 000 € de subventions de l'état pour les actions du plan « Quartiers d'Été » et « Quartiers d'Automne » pour proposer des activités dans les quartiers prioritaires.

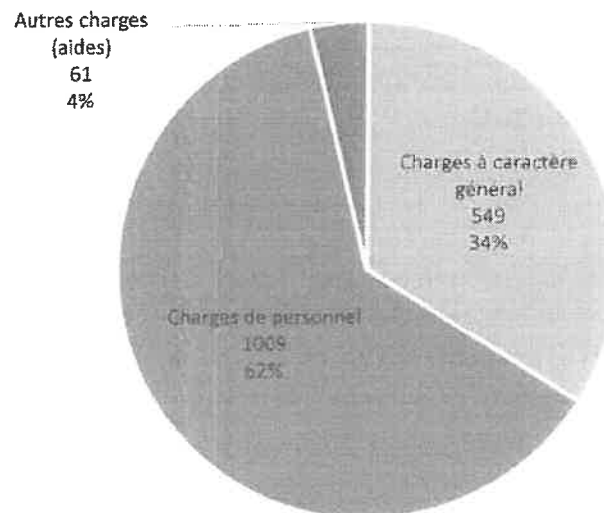
✓ Stabilité de la participation de la Commune

Les services du Centre Social travaillent activement pour obtenir des cofinancements des actions et des projets mais également pour maîtriser les coûts de fonctionnement des services.

De ce fait, la participation communale versée au budget du CCAS reste stable et s'élève à 1 050 000 €.

Les dépenses du CCAS

Principaux postes de dépenses (en milliers d'euros)



Evolutions des dépenses :

Certains postes de dépenses ont été impactés par la crise sanitaire. Là encore, la fermeture des services et l'annulation d'activités a minoré certaines imputations :

- Les transports collectifs :

16,5 k€ ont été dépensés en 2020 alors que 68 k€ ont été mandatés en 2019.

Pour rappel, toutes les sorties à l'extérieur de la Commune pour les accueils de loisirs ont été annulées et aucune sortie n'a pu être organisée en 2020 par le secteur Adultes/Familles/Seniors.

- Les charges de personnel :

Le chapitre 011 qui enregistre les charges de personnel s'élevait à 1 137 k€ en 2019 a baissé à 1010 k€ en 2020.

Là encore, certains recrutements n'ont pas été réalisés notamment pour l'encadrement des enfants des ALSH. À l'inverse, pour éviter le transport des enfants, les équipes de garderies ont été renforcées pour ouvrir un point d'accueil à l'école Bellegambe après le premier confinement.

Il est à noter qu'en 2020, le travail de réorganisation des secteurs du Centre Social a été finalisé et que la structure a enregistré au mois d'octobre l'arrivée d'une référente pour le secteur Adultes/Familles/Seniors (épaulée dans ses missions par une référente Seniors).

D'autres postes ont connu une augmentation :

- Le poste « alimentation » et le poste « aides » qui retracent en partie les aides versés par le CCAS (bons et secours).

La somme de ces deux postes s'élevait à 389 k€ en 2019 et est montée à 403 k€ en 2020.

Cette hausse montre le soutien continu apporté par le CCAS aux personnes en situation fragile durant la crise sanitaire.

La section d'investissement :

Les dépenses d'investissement du CCAS ont une portée limitée et se concentrent depuis plusieurs années sur l'acquisition de logiciels et de licences, l'achat de mobilier et de matériel informatique (13 187 € en 2020).

En dépense la section est alimentée par un virement de la section de fonctionnement (et les amortissements) et le remboursement d'une partie de la TVA par l'Etat (FCTVA).

Des travaux seront également envisagés sur les bâtiments occupés par le Centre Social :

- **Maison de la Petite Enfance :**
Travaux de cloisonnement pour créer deux bureaux destinés à accueillir les consultations PMI.
Ces travaux marquent une volonté de réunir toutes les activités de la Petite Enfance autour des bâtiments de la Maison de la Petite Enfance et le Lieu Multi Accueil.
- **Centre Social Françoise Dolto :**
Le bâtiment a vocation à accueillir les services « transversaux » du Centre Social (direction, accueil, gestion...) mais également les activités du secteur Adultes/Familles/Seniors.
Des travaux de peinture et d'aménagement sont en cours de réflexion pour améliorer les conditions d'accueil des usagers.
- **Maison de la Jeunesse :**
La volonté est inscrite dans le programme de la majorité de créer un pôle rassemblant les actions en direction de la jeunesse tant sur les loisirs que sur l'information et l'insertion. Plusieurs pistes de réflexion sont actuellement à l'étude pour trouver le lieu qui pourra concentrer ces services.

Evolution budgétaire et proposition du groupe majoritaire pour l'évolution des activités du CCAS

Depuis le mois de mars 2020, l'ensemble des Services Municipaux et ceux du CCAS se sont mobilisés pour maintenir le soutien nécessaire aux personnes les plus fragiles :

- Même durant le confinement, les points d'accueil du CCAS (en mairie) et l'accueil du Centre Social sont restés ouverts.
- Les secours et aides alimentaires ont été maintenus et renforcés. Pour limiter le risque de contagion, les bons ont été adressés par courrier aux bénéficiaires.
- Le Centre Social a développé plusieurs services pour accompagner les personnes vulnérables et/ou isolées :
 - o Appels téléphoniques aux personnes de plus de 70 ans de la Commune
 - o Portage des courses et de médicaments à domicile
 - o Ateliers de confections de masques par des bénévoles (en partenariat avec l'association Le Pont sur le quartier Barrois)

Les propositions suivantes sont formulées par le groupe majoritaire :

Ces propositions sont formulées pour que les services retrouvent un fonctionnement « normal » en dehors du contexte sanitaire que nous connaissons depuis plus d'un an.

Bien évidemment, le fonctionnement adapté et les services alternatifs proposés depuis le mois de mars 2020 perdureront tant que nécessaire.

- ✓ **Maintien de l'aide sociale aux plus démunis :**
 - colis de Noël,
 - bons alimentaires,
 - cartes enfants handicapés,
 - aides au chauffage
 - prise en charge des frais funéraires.

- ✓ **Poursuite de l'accompagnement** proposé par le service d'aide social pour les démarches des bénéficiaires (RSA, FSL, MDPH, carte d'invalidité, etc.)

✓ Poursuite de notre participation aux actions menées par le Centre Social Municipal Françoise Dolto :

• **Secteur Petite Enfance :**

- Ateliers Parents/Enfants : accueil des enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents (chaque mardi à la Maison de la Petite Enfance et chaque jeudi au Lieu Multimédia),
- Lieu d'Accueil Enfants/Parents : pour apporter conseils et aides à la parentalité et participer à l'éveil de l'enfant (chaque lundi à la Maison de la Petite enfance),
- Ludothèque, mise à disposition de jeux pour les enfants
- Relais Assistantes Maternelles : espace d'information et d'animation qui s'adresse aux assistantes maternelles (ateliers d'éveil pour les enfants, renseignements aux parents employeurs, formation des assistantes maternelles...)
- Lieu Multi Accueil : accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans, pour concilier leur vie familiale, sociale et professionnelle (ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h)

• **Secteur Enfance :**

- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement, pour les enfants de 3 à 16 ans, tous les mercredis, pendant les petites vacances et les vacances d'été.
- Une garderie avant et après l'école et, durant les petites vacances, avant et après l'ALSH (de 7h à 19h)
- Accompagnement scolaire (un soir par semaine dans les écoles primaires
- Séjours aux Grangettes
- Accompagnement BAFA/BAFD
- Le Lieu d'Accueil Jeunes (LAJ) a une double fonction qui correspond à un public différent.
- Pour les jeunes 16-25 ans, dans leur insertion socioprofessionnelle, dans leurs démarches administratives de recherche d'emploi ou encore de logement mais aussi pour tout accompagnement de projets individuels ou collectifs.
- Pour les jeunes 11-17 ans, mise en place des loisirs, des sorties, des soirées thématiques, des ateliers et des projets collectifs encadrés par des animateurs diplômés.

- **Secteur Adultes, Familles, Seniors**

- Pour les adultes, les familles et les seniors, maintien du repas du jeudi, ainsi que l'atelier mémoire, l'atelier santé bien-être.
- Poursuite des jeudis d'été des seniors, de la semaine bleue, journée de la femme, fête du Centre Social. Mise en place des sorties familiales
- Poursuite de l'accompagnement numérique mis en place par la Commune par la proposition d'ateliers de perfectionnement et le recrutement d'un Conseiller numérique (le Centre Social a répondu à l'appel à projets de l'Etat).

- ✓ **Evènementiel** (arrivée du Père Noël, pique-nique familial de juillet, fête du Centre Social...)

